

Où introduire la demande de protection temporaire ?

Au [centre d'enregistrement](#) :

[Adresse du nouveau centre d'enregistrement : BRUSSELS EXPO PALAIS 8 – HEYZEL VERREGAT](#)

Vous pouvez vous inscrire en ligne dès maintenant pour prendre rendez-vous au centre d'enregistrement du Palais 8 (Brussels Expo, Heysel). Ceci vous permettra d'éviter de longues files d'attente avant de pouvoir vous enregistrer pour obtenir une protection temporaire.

En pratique :

- Il est nécessaire de passer via une adresse IP belge pour vous inscrire. C'est-à-dire une carte SIM d'un opérateur belge ou être connecté à un wifi belge.
- Rendez-vous sur le site register-ukraine.be
- Remplissez le formulaire et réservez un créneau horaire afin de pouvoir vous enregistrer avec votre famille.
- Recevez par email un QR Code. Pensez à vérifier vos spams.
- Rendez-vous au Centre d'enregistrement muni de votre QR Code et de vos papiers d'identité.
- Empruntez la file spécialement prévue à cet effet. Votre QR Code sera scanné à l'entrée et à la sortie du centre d'enregistrement.